



Treize propositions visent à développer l'automatisation du circuit du médicament

L'entreprise **Omnicell**, dans un livre blanc, détaille ses préconisations aux établissements de santé et aux pouvoirs publics pour mettre concomitamment en place la digitalisation et l'automatisation du circuit du médicament.

" *Le scandale de la sécurité médicamenteuse se situe moins au sein des murs de l'hôpital que tout au long du parcours de soin* ", avance l'entreprise **Omnicell** dans un communiqué accompagnant la sortie de son livre blanc sur les enjeux et les opportunités de la digitalisation et de l'automatisation du circuit du médicament. Dans ce document, elle émet treize recommandations aux établissements de santé et aux pouvoirs publics pour lever les freins techniques, organisationnels et humains et réduire les erreurs médicamenteuses.

Selon **Omnicell**, ces propositions sont des " *clés pragmatiques et opérationnelles* " pour les établissements de santé. L'entreprise les invite à penser l'automatisation et la numérisation en même temps. Afin d'obtenir des financements, *via* le contrat d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins par exemple, il convient d'impliquer la direction pour lui montrer les bénéfices sur la sécurité des patients, la motivation des équipes et le temps laissé à la coordination. **Omnicell** préconise ainsi de commencer par quelques unités ciblées pour tester le dispositif, en mettant en place une dynamique d'accompagnement et de changement. Des indicateurs précis permettent de valoriser les résultats. Face au manque de moyens de certaines pharmacies hospitalières, une stratégie territoriale par groupement est un levier.

Pour les pouvoirs publics, **Omnicell** met l'accent sur la formation initiale et continue, avec un nombre minimal d'heures et des modules de formation sur l'informatisation et l'automatisation des soignants. L'entreprise met aussi en exergue l'interopérabilité, les normes étant encore manquantes alors que des standards existent déjà. " Aujourd'hui, il existe quatre bases de données du médicament certifiées : les bases Vidal, Claude Bernard, Thériaque et Thesorimed. Une base commune s'impose dans un souci de simplification ", juge **Omnicell**. Cette dernière préconise également de développer des modes de financement plus lisibles, les crédits numériques n'étant que rarement fléchés vers le circuit du médicament. Enfin, le livre blanc propose une labellisation de la Haute Autorité de santé pour les automates, comme c'est le cas actuellement pour les logiciels d'aide à la prescription ou à la dispensation.